



**BUREAU COMMUNAUTAIRE  
SÉANCE DU 1<sup>er</sup> AVRIL 2025 À 18H00**

**Au siège de Grand Lac, Communauté d'agglomération  
1500 boulevard Lepic 73 100 AIX-LES-BAINS**

**Présents :**

1	AIX-LES-BAINS	BERETTI Renaud	Pouvoir de Julie NOVELLI
2	AIX-LES-BAINS	FRUGIER Michel	Pouvoir de Thibaut GUIGUE
3	BOURDEAU	DRIVET Jean-Marc	Arrivé après la 11 <sup>ème</sup> délibération
4	BRISON SAINT INNOCENT	CROZE Jean-Claude	
5	DRUMETTAZ-CLARAFOND	BEAUX-SPEYSER Danièle	
6	DRUMETTAZ-CLARAFOND	JACQUIER Nicolas	Arrivé après la 2 <sup>ème</sup> délibération
7	ENTRELACS	BRAISSAND Jean-François	
8	LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	MORIN Bruno	
9	LE BOURGET DU LAC	MERCAT Nicolas	
10	LE BOURGET DU LAC	SIMONIAN Edouard	
11	LE MONTCEL	HUYNH Antoine	
12	MERY	FONTAINE Nathalie	Arrivée après la 9 <sup>ème</sup> délibération
13	MOTZ	CLERC Daniel	
14	MOUXY	PERSON Armelle	
15	ONTEX	CARRIER Christiane	
16	PUGNY-CHATENOD	CROUZEVALLE Bruno	
17	RUFFIEUX	ROGNARD Olivier	Pouvoir de Manuel ARRAGAIN
18	SAINT OFFENGE	GELLOZ Bernard	
19	SAINT OURS	ALLARD Louis	Arrivé après la 1 <sup>ère</sup> délibération
20	SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	TOUGNE-PICAZO Brigitte	
21	TRESSERVE	LOISEAU Jean-Claude	
22	TREVIGNIN	CHAPUIS Nicolas	
23	VIVIERS-DU-LAC	AGUETTAZ Robert	
24	VOGLANS	MERCIER Yves	

21 communes présentes

**Absents excusés :**

GRESY-SUR-AIX	MAITRE Florian
CHINDRIEUX	BARBIER Marie-Claire

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 25 mars 2025, transmise dans les conditions prévues par les articles L. 2121-10 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales, à laquelle était joint un dossier de travail comprenant l'ordre du jour, la note de synthèse et 20 projets de délibérations.

Le quorum est atteint en début de séance : la séance est ouverte avec 20 présents et 3 procurations.

Olivier ROGNARD est désigné secrétaire de séance.

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Grand Lac ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble (2 Place de Verdun, BP1135, 38022 Grenoble Cedex), dans le délai de deux mois à compter de sa publication (acte réglementaire) ou de sa notification (acte individuel). Le tribunal administratif de Grenoble peut être saisi par la voie de l'application "Télérecours citoyens" sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).*



## DÉLIBÉRATION

N° : 19 Année : 2025

Exécutoire le : 10 AVR. 2025

Publiée / Notifiée le : 10 AVR. 2025

Visée le : 08 AVR. 2025

### VALORISATION DES DECHETS Cession de 4 véhicules du service Valorisation des Déchets à la société HLS

Monsieur le Président rappelle que le service valorisation renouvelle régulièrement son parc de véhicules et se modernise avec les changements de modalités de collecte (bacs à grue).

A ce titre, il est proposé de céder les quatre camions listés ci-dessous à la société HLS au prix total de 8 000€ net de taxes :

N° immatriculation	Equipement	Châssis / Type	PTAC	Kilométrage / Etat	Année	Prix Net de taxe
CX-683-MV	BOM FAUN	SCANIA P 360	26 000 T	172 000 km	02.08.2013	3500,00 €
CH-640-JR	BOM FAUN	SCANIA P 360	26 000 T	245 000 km	05.07.2012	2500,00 €
DW-796-PL	BOM SEMAT	RENAULT P 320 DCI	26 000 T	Moteur HS, piraté à ferrailer	26.10.2005	500,00 €
DF-769-GR	BOM SEMAT	RENAULT P 320 DCI	19 000 T	186 000 km	04.03.2002	1500,00 €

Les recettes seront imputées sur la section d'investissements (024).

Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- APPROUVE la cession des équipements ci-dessus listés à la société HLS, dans les conditions indiquées,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les actes afférents

Aix-les-Bains, le 1<sup>er</sup> avril 2025

Le Président,  
Renaud BERETTI



Le secrétaire de séance,  
Olivier ROGNARD

- Délégués en exercice : 33 - Présents : 24 - Présents et représentés : 27 - Votants : 27 - Pour : 27 - Contre : 0 - Abstentions : 0 - Blancs : 0
--

## Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

DELIBERATION 19 : CESSION DE 4 VEHICULES DU SERVICE VALORISATION DES DECHETS A LA SOCIETE HLS. - - - - -

---

Date de transmission de l'acte : 08/04/2025

Date de réception de l'accusé de réception : 08/04/2025

---

Numéro de l'acte : D5425 ( voir l'acte associé )

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20250401-D5425-DE

---

Date de décision : 01/04/2025

Acte transmis par : ESTELLE COSTA DE BEAUREGARD ID

---

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 3. Domaine et patrimoine  
3.2. Alienations  
3.2.2. Autres cessions